



FORMATION BOTANIQUE EN PRÉSENTIEL

PRÉSENTATION DU CURSUS DE FORMATION EN 2 ANS (+1 an en présentiel) / 2023-2024

La formation botanique correspond au module de botanique de la formation Plantes et Santé. Les étudiants inscrits en botanique suivent les cours de botanique avec les étudiants de la formation Plantes et Santé.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES

À l'issue de la formation en botanique, les étudiants seront capables :

- de détailler les rôles, l'organisation, la morphologie, le fonctionnement des différents organes et tissus des végétaux supérieurs ;
- de décrire et différencier la reproduction des plantes inférieures et supérieures ;
- de décrire les caractéristiques botaniques significatives et classer les taxons principaux dans les différentes familles de plantes supérieures : divisions et subdivisions taxonomiques et hypothèses évolutives ;
- d'identifier et déterminer les plantes sauvages dans leurs milieux de vie, en utilisant ses sens ainsi que les principales clés disponibles, en appliquant les règles de dénomination botaniques internationales ;
- de réaliser sur le terrain un inventaire botanique professionnel.

MODALITÉS

Les cours et les sorties botaniques se déroulent à Paris, selon un planning établi :

- 10 week-ends en cycles 1 et 3, de septembre à juillet (hors examens) ;
- 11 week-ends en cycle 2, de septembre à juillet (hors examens).

Nombre d'étudiants en présentiel : 2 promotions de 25 étudiants en cycle 1 incluant les étudiants de Plantes et Santé. Ces promotions poursuivent ensuite leur cursus en cycle 2 et 3.

NOMBRE D'HEURES / CERTIFICATIONS

Cycle	Nombre d'heures	Certifications
1	65 heures de cours, ateliers et sorties botaniques 1h30 d'examens, 48h de stage sur 6 jours	Capacité de l'École des Plantes de Paris option Botanique
2	86 heures de cours, ateliers et sorties botaniques 4h d'examens, 48h et 56h de stage sur 6 et 7 jours	Diplôme de l'École des Plantes de Paris option Botanique
3	56 heures de cours, ateliers et sorties botaniques 2h d'examens, 48h de stage sur 6 jours	Diplôme supérieur de l'École des Plantes de Paris option Botanique

STAGES D'APPRENTISSAGE SUR LE TERRAIN

Un stage de printemps de 6 jours à temps plein est proposé en 1^{ère} et 3^e année. Deux stages à temps plein sont proposés en 2^e année, 1 stage de 6 jours au printemps et 1 stage de 7 jours en été.

Ces périodes de formation en pension complète, hors région parisienne, sont obligatoires pour les étudiants passant les examens.

POUR S'INSCRIRE

En cycle 1, les dossiers d'inscription sont acceptés à compter du 1^{er} janvier de l'année de début du cursus pour une rentrée en septembre (cachet de la poste faisant foi). Les inscriptions sont enregistrées au fil de l'arrivée des dossiers.

En cycle 2 et 3, inscription en présentiel garantie à tous les étudiants qui ont suivi la formation en présentiel en cycle précédent.

En cycle 2, inscription possible des étudiants de cycle 1 par correspondance qui ont réussi leurs examens.

PUBLIC CIBLE / ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte à tout public en formation professionnelle ou en formation loisirs. Formation accessible aux personnes en situation de handicap, **nous contacter** pour assurer l'adaptation des modalités pédagogiques.

PRÉREQUIS

Majorité requise. Compréhension et expression en français sans exigence de diplôme.

DURÉE

Deux ans (cycles 1 et 2) et une année d'approfondissement **uniquement en présentiel** (cycle 3). Ce cycle 3 correspond à une année de spécialisation et de perfectionnement.

VALIDATION / ÉVALUATION

- ✿ Contrôle des connaissances par cycle organisé sur une journée **à Paris** et en fin de stage C2
 - **Pour les étudiants de cycle 1** : début juillet
 - o Évaluations écrites par matière.
 - o Évaluation pratique : Reconnaissance de 20 plantes fraîches.
 - **Pour les étudiants de cycle 2** :
 - o Évaluations écrites par matière en sept.
 - o Évaluation pratique : Reconnaissance de 50 plantes fraîches (en fin de stage d'été)
 - o Présentation d'un mémoire élémentaire et d'un herbier de plantes médicinales
 - **Pour les étudiants de cycle 3** :
 - o Évaluations écrites par matière en juillet
 - o Soutenance facultative d'un mémoire d'étude supérieure devant le corps professoral.
- ✿ Diplômes non reconnus par l'état obtenus après validation des examens de chaque cycle et des cycles précédents.
- ✿ Examen de rattrapage par matière prévu annuellement. Les étudiants disposent de 5 ans pour valider les examens d'un cycle donné.
- ✿ Le passage au cycle suivant n'est conditionné ni au passage ni à la réussite de l'examen.
- ✿ Pour passer les examens de reconnaissance / écrits d'un cycle, il faut avoir passé les examens de reconnaissance / écrits du cycle précédent.
- ✿ Les évaluations sont obligatoires pour les étudiants en formation professionnelle et les étudiants dont la formation est financée.

École des Plantes de Paris

22 rue Henri Regnault
75014 Paris

☎ 01 40 33 48 93

✉ secretariat@ecoledesplantes.fr



		FORMATION PLANTES ET SANTÉ		MODULE DE BOTANIQUE SEUL	
		FINANCEMENT INDIVIDUEL	PRISE EN CHARGE	FINANCEMENT INDIVIDUEL	PRISE EN CHARGE
CYCLE 1	Coût pédagogique - PS : 161h dont B : 65h	1800 €	2080 €	750 €	900 €
	Stage de printemps - 6jrs	770 €	920 €	770 €	920 €
	TOTAL	2570 €	3000 €	1520 €	1820 €
CYCLE 2	Coût pédagogique PS : 174h dont B : 86h	1980 €	2290 €	950 €	1050 €
	Stage de printemps - 6jrs	770 €	920 €	770 €	920 €
	Stage d'été - 7jrs	895 €	1070 €	895	1070 €
TOTAL	3645 €	4280 €	2615 €	3040 €	
CYCLE 3	Coût pédagogique PS : 152h dont B : 56h	1730 €	2000 €	640€	740 €
	Stage de printemps - 6jrs	770 €	920 €	770 €	920 €
	TOTAL	2500 €	2920 €	1410 €	1660 €

Frais de dossier et adhésion : 50 € / an

* Les élèves qui s'inscrivent en cycle 3 en septembre 2023 bénéficient des anciens tarifs.

PS : Plantes et Santé

B : Module de Botanique seul

